

Éditorial

Autor(en): **Alliaume, Philippe**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Suisse magazine = Swiss magazine**

Band (Jahr): **- (2007)**

Heft 213-214

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse s'invite dans les élections françaises.

Non, je ne vais pas vous parler du rocker belge de Gstaad – même si vous verrez dans nos pages intérieures que *Suisse Magazine* co-organise un colloque sur les forfaits fiscaux. Mon propos sera plutôt les amusantes références à la Suisse dont nous a gratifiés la campagne présidentielle française.

Tout d'abord l'inévitable Le Pen qui cette fois n'a pas choisi le référendum comme axe de tir. D'habitude, il aime à chanter les louanges du référendum à la Suisse, ultime façon de laisser le peuple décider. En oubliant en général qu'en Suisse le référendum n'est pas un plébiscite destiné à ratifier le choix unique du gouvernement, mais souvent un référendum d'initiative populaire destiné à modérer la politique du Conseil fédéral. Cette fois-ci, le Breton a choisi de se réclamer de Christoph Blocher pour prétendre que les deux auraient la même politique vis-à-vis de l'immigration et des réfugiés. Démenti cinglant du DFJP, qui a tenu à préciser que contrairement à la politique de renvoi massif immédiat souhaitée par Le Pen, la Suisse prévoyait des délais pour qu'un sans-papiers de bonne foi puisse faire la preuve de son identité.

C'est ensuite le Franco-Suisse Jean-Philippe Allenbach, qui depuis son QG de campagne de Besançon militait pour plus de fédéralisme. Créateur du parti éponyme en 1996, qu'il a quitté depuis, il a d'ail-



leurs comme slogan « *tous les états voisins en Europe sont fédéraux – pourquoi pas la France ?* ». Pourfendeur du jacobinisme, à grand coup d'anecdotes telles que la durée d'un voyage Besançon-Genève qui est le double de celle de Paris-Marseille, ou le budget culturel de sa région qui est au niveau du budget de balayage de la Grande Bibliothèque, J.-P. Allenbach propose une « *VI^e République fédérale pour la France* ». Construite sur le modèle cantonal suisse, il la pense terriblement plus efficace, pour gérer localement le chômage ou pour contrer les effets désastreux de la mondialisation des décisions. Et il sait de quoi il parle, il est consultant en commerce international en matière d'énergie.

Il le reconnaît lui-même, (en France) les institutions n'intéressent personne. Ce qui ne l'empêche pas de proposer régulièrement le rattachement de la Franche-Comté à la Suisse, en soulignant que sa situation serait bien meilleure, détachée des technocrates parisiens, et que Genève

n'a jamais demandé à être libérée de la Confédération. Un illuminé, sans doute. Un précurseur aussi. C'est souvent la même chose. Un fidèle ami du *Message Suisse*, Guido Poulin, n'écrivait-il pas déjà il y a plusieurs dizaines d'années son « *Switzerland Dc* », appelant la Suisse à devenir – à l'image de Washington – le district fédéral d'une grande Paneurope.

Mais il serait intéressant de savoir ce que ledit Allenbach pense du système de représentation des Suisses de l'étranger. Les Français de l'étranger, à peine 2,2 millions, élisent au suffrage universel et direct 155 représentants à l'Assemblée des Français de l'étranger, laquelle élit 12 sénateurs dont l'unique mandat est de représenter lesdits expatriés. Et s'il n'est pas obligatoire que les sénateurs des Français de l'étranger soient eux-mêmes des expatriés, ils ont souvent de solides attaches dans les communautés qu'ils représentent. Nous autres Suisses de l'étranger, devons nous contenter de participer aux élections fédérales, sans la moindre chance d'y être élus, et d'assister à la survivance d'un Conseil des Suisses de l'étranger, organisation privée qui continue d'ignorer le suffrage universel et direct.

Monsieur Allenbach, réfléchissez bien avant de demander le rattachement de votre versant du Jura à l'autre. Il y a des altitudes que la démocratie n'atteint qu'imparfaitement. Mais merci en tout cas de contribuer à faire connaître un système politique qui fonctionne depuis 7 siècles, aimons-nous à dire, et un siècle et demi... en tout cas.

PHILIPPE ALLIAUME